

**Extrait du Registre des Délibérations**  
**Séance du 10 septembre 2020**  
**Nombre des Membres en exercice : 77**

**OBJET : 2020-04-16- INSTITUTIONS (5.3) – DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TOUL-HABITAT**

**DATE DE CONVOCATION : 3 SEPTEMBRE 2020**

**DATE DE PUBLICATION : 15 septembre 2020**

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la salle des fêtes à BOIS DE HAYE (54840), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<b><u>Etaient présents :</u></b>	<b>FONTAINE André, TARDY Yvan, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, FONTANA André (départ à compter de la 2020.04.03), PICARD Denis, AMMARI Christelle, BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean-Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre (présent à compter de la 2020.04.02), CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIRE Roger (ayant la procuration de KNAPEK Patrice), RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, DOMINIAK Bernard, DIDIER David (ayant la suppléance de WINIARSKI Patricia), MONALDESCHI Philippe, TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, TAILLY Jérôme, NOISETTE Michel, SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, DOHR Hervé, DEPAILLAT Bernard ayant la procuration de ERZEN Gérald), HENNEBERT Philippe, DURANTAY Corine (ayant la suppléance de MANSION François), MATTE Jean-François, COLIN Xavier, ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de CHENOT Tony), HARMAND Alde, DICANDIA Chantal, ADRAYNI Mustapha (ayant la procuration de DE SANTIS Fabrice), ALLOUCHI-GHAZZALE Malika, RIVET Lionel, LE PIOUSSE Lydie, HEYOB Olivier, ASSFELD LAMAZE Christine, BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de CHANTREL Nancy), EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien (présent à compter de la 2020.04.02), BONJEAN Myriam, MOREAU Jean-Louis, LALEVEE Lucette, BRETENOUX Patrick, MASSELOT Catherine, ERDEM Olivier, GUEGUEN Marie, MANGEOT Etienne, SIMONIN Hervé, FAVRET Régis, CARTIER Jimmy, COUTEAU Jean-Pierre.</b>
<b><u>Etaient excusés :</u></b>	<b>LELIEVRE Jean-Luc, KNAPEK Patrice, WINIARSKI Patricia, ROSSO Michel, BELLINASSO Alain, MANSION François, CHENOT Tony, ERZEN Gérald, DE SANTIS Fabrice, CHANTREL Nancy, GUYOT Gilles.</b>
<b><u>Avis de procuration :</u></b>	<b>4 avis de procuration.</b>
<b><u>Avis de suppléance :</u></b>	<b>4 avis de suppléance.</b>
<b><u>Secrétaire de séance :</u></b>	<b>Christine ASSFELD-LAMAZE</b>
<b><u>Nombre de présents :</u></b>	<b>Du début à la 2020.04.01 : 64 présents. De la 2020.04.01 à la 2020.04.02 : 66 présents. De la 2020.04.03 à la fin : 65 présents.</b>
<b><u>Nombre de votants :</u></b>	<b>Du début à la 2020.04.01 : 68 votants. De la 2020.04.01 à la 2020.04.02 : 70 votants. De la 2020.04.03 à la fin : 69 votants</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 15/09/2020

Application agréée E-legalite.com

Vu l'article 114 de la loi du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et pour un Urbanisme Rénové (ALUR),

Vu l'arrêté 2016-13-DDT-54/HCD/PLSP du Préfet de Meurthe et Moselle portant rattachement de l'OPH Toul-Habitat à l'EPCI,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment ses articles L 421-8, R 421-1, R 421-4 et suivants, R 421-55 et R 421-57 ainsi que les articles R 421-6 IV et R 421-8,

Considérant que le Conseil d'Administration de l'Office Public Toul-Habitat est actuellement composé de 23 membres,

Considérant que le Conseil d'Administration doit être composé des membres suivants :

- **6 représentants désignés par l'EPCI en son sein parmi les élus communautaires**
- **7 membres désignés par l'EPCI en qualité de personnalités qualifiées en matière d'urbanisme, de logement, d'environnement et de financement de ces politiques, ou en matière d'affaires sociales.** Ces personnalités ne doivent pas être des élus communautaires de l'EPCI de rattachement, et 2 de ces personnalités qualifiées doivent être des élus d'un EPCI ou d'une collectivité territoriale de la région autre que la collectivité de rattachement
- **1 représentant d'association, désigné par l'EPCI** de rattachement, dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées
- 4 représentants de locataires (dont les mandats actuels se poursuivent)
- 5 représentants socio-professionnels (CAF, UDAF, 1% Logement, syndicats) et désignés par ces institutions

Tout d'abord, la loi ALUR donne la possibilité de modifier les effectifs actuels des Conseils d'Administration des Offices. Il peut être de 23 ou 27 membres (ajout de 2 personnalités qualifiées, 1 représentant supplémentaire d'association de locataires et 1 représentant supplémentaire d'association d'insertion).

**Il est proposé que l'effectif du Conseil d'Administration demeure similaire aux précédents mandats et soit fixé à 23 membres.** Cet effectif permet une représentation équilibrée des collèges d'élus et de personnalités qualifiées et un fonctionnement efficient de cette instance d'administration.

La Communauté de Communes Terres Tuloises doit ensuite procéder à la désignation de 14 représentants dont 6 élus, 7 nommés en tant que personnalités qualifiées et 1 représentant d'association d'insertion ou pour le logement des personnes défavorisées.

Pour les 6 représentants élus, considérant les propositions formulées par l'exécutif, le Président appelle à candidatures et propose d'ores et déjà les suivantes :

1. Alde HARMAND
2. Chantal DICANDIA
3. Myriam BONJEAN
4. Lucette LALEVEE
5. Isabelle GUILLAUME
6. André TOUSSAINT

Pour les 7 personnalités qualifiées, considérant les propositions formulées par l'exécutif, le Président appelle à candidatures et propose d'ores et déjà les suivantes :

1. PILOT Michèle (FOUG)
2. Michel LAMAZE (FOUG)
3. Monique BEJEY (TOUL)
4. BELLIVIER Thierry (DOMMARTIN LES TOUL)
5. LECLERC Sylvie (VILLEY ST ETIENNE)
6. GRIS Alain (BULLIGNY)
7. OLAÏZOLA Jean-Louis (BLENOD LES TOUL)

Enfin, la Communauté de Communes Terres Toulaises doit procéder à la désignation d'un représentant d'association d'insertion ou pour le logement des personnes défavorisées. Le Président propose que le mandat de M. DUCRET Alexandre, Directeur de l'association AGAFAB (Association De Gestion et d'Animation du Foyer Aristide Briand) se poursuive.

**Sur proposition du Président, le conseil communautaire, à l'unanimité :**

- Arrête l'effectif du Conseil d'Administration de Toul-Habitat à 23 membres,
- Désigne, pour à siéger au conseil d'administration de Toul Habitat :

6 membres du Conseil Communautaire :

- Alde HARMAND
- Chantal DICANDIA
- Myriam BONJEAN
- Lucette LALEVEE
- Isabelle GUILLAUME
- André TOUSSAINT

7 membres qualifiées :

- PILOT Michèle (FOUG)
- Michel LAMAZE (FOUG)
- Monique BEJEY (TOUL)
- BELLIVIER Thierry (DOMMARTIN LES TOUL)
- LECLERC Sylvie (VILLEY ST ETIENNE)
- GRIS Alain (BULLIGNY)
- OLAÏZOLA Jean-Louis (BLENOD LES TOUL)

et 1 représentant d'association d'insertion : M. DUCRET Alexandre.

- Autorise le Président à signer tout document ou pièce utile.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,  
Fabrice CHARTREUX

